

**MAISON AMERINDIENNE ET
URBANISME A LA FRANCAISE
Confrontation entre
ANTHROPOLOGIE ET DEVELOPPEMENT**

La restructuration de l'habitat indigène n'est que l'un des avatars qui marquent, depuis la Conquête, les différentes tentatives d'assimilation et d'intégration des Amérindiens par la société occidentale. Cette cible nouvelle date, pour la Guyane française, de 1979.

Dans tous les cas sauf un, l'initiative n'est jamais venue des intéressés mais de la société dominante : soit des élus locaux entament des démarches pour tenter de s'appropriier au passage un emplacement convoité (cas du village galibi de Yanou-Bellevue en 1982), soit la Direction Départementale de l'Equipement (D.D.E.) elle-même prend l'initiative pour des raisons aussi saugrenues qu'une "équitable" répartition des crédits alloués pour l'année (cas des villages wayapi de Trois Sauts en 1980).

A chaque fois ces opérations ont été menées dans un esprit de modernisme et de salubrité, ce qui ressort en particulier de l'expression employée par la D.D.E. d'"habitat social". De même, si l'on s'en réfère aux critères de l'I.N.S.E.E., les habitations de la commune amérindienne de Camopi par exemple(1) (c'est-à-dire le bourg et les hameaux

situés à 250 km en amont !) sont classées dans la catégorie "logement en bois" et non "mixte", ce qui élimine du débat les toitures de feuilles, cependant que toutes, sans exception, sont répertoriées comme étant "en mauvais état", d'un "confort mauvais" et "à usage individuel", ce qui revient à nier purement et simplement l'existence des cases de cuisine qui sont à l'usage de groupes familiaux ou encore les carbets(2) à cachiri qui servent aux festivités collectives des communautés villageoises.

Si les carbets amérindiens sont bien assortis de l'étiquette "logement traditionnel", l'étude qui est consacrée au logement guyanais en général dans l'Atlas de la Guyane les repousse en dernière zone : en effet, alors que les "maisons bourgeoises (créoles) à la campagne" ou les "maisons (créoles) du bourg de Cayenne" sont vantées pour leurs "qualités de ventilation" et leur "architecture étudiée pour répondre aux contraintes climatiques", rien de tout cela, contre tout bon sens, n'est accordé à l'habitat indien, dont on nous apprend seulement l'existence du "sol en terre battue" (alors que quatre ethnies sur six connaissent l'usage du plancher de bois d'oeuvre ou de lattes de palmier), l'"absence de sanitaire" (ce qui est exact) et "la progression des couvertures en tôle ondulée" (ce qui était faux) (Moreau, J.M., 1978).

Autrement dit, même si la direction de la D.D.E., prévenant les critiques des anthropologues, s'attache à marquer que "ces opérations ont pour

but de donner aux populations concernées, indiennes et noires marrons, un habitat conforme à leurs aspirations et à leurs traditions", ces opérations contiennent en elles-mêmes la condamnation de l'habitat indigène traditionnel selon le principe que, dans un Etat moderne où prévaut l'idée de la division du travail, les citoyens ne font plus eux-mêmes leurs maisons mais laissent ce soin aux personnes qualifiées des métiers du bâtiment.

Or, un architecte chargé par la D.D.E. d'un projet chez les Galibi s'en remet à son esprit critique et en vint rapidement à se poser la question suivante :

"Face à une société à économie traditionnelle, l'architecte a-t-il sa place puisque chaque individu est lui-même concepteur et bâtisseur ?"

Et, poursuit-il, "l'Administration utilise le modèle occidental de décision, de conception et de réalisation dans des projets qui modifient ("re-structurent", dit la D.D.E.) l'habitat des populations autochtones.

L'architecte est mis à contribution comme intervenant dans un cycle qui transforme, dans le domaine de la construction, une économie de subsistance en économie de marché" (Boïchot, G., 1983).

Nous irons plus loin en parlant non pas d'économie de marché mais d'assistantat pur et

simple, dans la mesure où les intéressés ne sont pas, rappelons-le, demandeurs.

Qui dit progrès dit standardisation et, donc, achat des matériaux car il n'est alors plus concevable de construire "avec ceux trouvés sur place" (Moreau, J.M., *ibid.*). Il faut aussi faire venir de l'extérieur le personnel qualifié (?) pour monter les nouvelles habitations. Il a ainsi été calculé qu'une unité d'habitat individuel revient aux environs de 80 000 F (Hurault, J., *com. pers.*), entièrement déboursés par l'Etat.

Or, la rentabilité d'une telle démarche est des plus douteuses : observons tout d'abord que si, dans l'esprit, les futurs bénéficiaires sont associés aux différentes phases de l'opération, il en va tout autrement dans la réalité. Même s'ils ont été consultés sur l'emplacement et l'orientation du bâtiment, ils sont ensuite tout naturellement éliminés d'un circuit qu'ils ne dominent pas : les matériaux débarqués leur sont étrangers dans leur nature, leur coupe, leur provenance ; les essences ne leur sont pas familières, pas plus que les procédés d'assemblage ou de protection contre les prédateurs, cependant que le nouvel agencement de l'espace bâti est en flagrante contradiction avec leurs habitudes de vie.

Ces simples constatations contiennent en elles-mêmes les germes de l'échec qui caractérise toutes les opérations de rénovation de l'habitat (sauf une, sur laquelle nous reviendrons).

Déroutés dans leur conception et leur habitude de gestion de l'espace familial et social, les familles essaient, plutôt mal que bien, de compenser les carences ou les défauts qu'elles ressentent dans les nouveaux bâtiments par des palliatifs de bric et de broc qui défigurent un ensemble qui, non adapté à leurs besoins, n'avait que le mérite d'être homogène. C'est ainsi qu'à Trois Sauts, par exemple, le foyer familial, petite construction de terre séchée au feu qui se tient traditionnellement à l'étage d'habitation, fut éliminé des plans par les concepteurs sous prétexte que "l'on ne couche pas dans la cuisine"! Les femmes, après quelques mois d'apparente docilité, ont réintroduit le foyer à l'étage, dans des conditions de tirage qui ne s'y prêtaient plus, incitant alors leurs maris à prolonger le plancher et à ménager un auvent spécial dans les matériaux auxquels ils sont habitués, introduisant du même coup une rupture de style qui les classe comme gens de mauvais goût.

Ces maisons conçues à l'extérieur possèdent, au moins sur plans, quatre murs. Traditionnellement, les maisons des amérindiens n'en comptent que deux ou pas du tout. On peut voir là, comme les concepteurs des projets, une marque de sauvagerie qu'il est grand temps de faire disparaître. On peut aussi, comme les anthropologues, y voir une autre conception de l'espace social, une autre notion de la convivialité : non pas, comme dans notre société, centrés sur la famille nucléaire (encore plus resserrée aujourd'hui qu'autrefois,

d'ailleurs, puisque les grands-parents habitent de plus en plus rarement avec un de leurs enfants) mais, au contraire, un espace social élargi, basé sur la famille étendue, c'est-à-dire un couple de grands-parents (ou le survivant), leurs enfants et les conjoints de ceux-ci, chacune de ces familles nucléaires habitant son propre espace mais participant de la sphère ainsi définie par "la transparence du regard" selon la très belle expression de l'architecte indocile du projet galibi (Boichot, G., *ibid*).

Un autre défaut, également majeur, de ces constructions hallogènes, réside dans l'élimination de fait du bénéficiaire des différentes phases de la construction qui le transforme en témoin passif, avec les conséquences que l'on peut en tirer :

D'une part, on assiste à la perte flagrante d'une transmission de savoir, le père ne pouvant plus montrer à ses fils ou neveux comment l'on choisit les matériaux, comment on les assemble, comme on les figrole.

D'autre part, et cela est valable pour toutes les sociétés du monde, un objet de la construction duquel on a été exclu est moins estimé, et donc moins respecté, qu'un objet que l'on a créé et appris à aimer. Autant dire que les techniques de conservation traditionnelle, qui, d'ailleurs, s'avèreraient pour la plupart, inopérantes, ne sont pas mises à contribution pour ces constructions parachutées de l'extérieur, et que l'entretien des

maisons est quasi inexistant.

Or ces maisons en kit, en tout cas dans l'esprit des promoteurs, sont faites pour durée. Qui dit durer dit sédentarisation, principe sur lequel les populations tribales se sont toujours heurtées à l'Administration. C'est ainsi qu'à Saint-Laurent du Maroni, le village de la Charbonnière, au demeurant très flatteur au regard qui fut construit par des Boni, n'est que très partiellement habité par ces derniers qui préfèrent mettre leur maison en location et continuer à nomadiser ("vagabonder") sur le fleuve (Dr. F. Joly, com. pers.).

Les conclusions sont amèrement négatives. A Trois Sauts par exemple, l'intervention des anthropologues, mis -à la lettre- au pied du mur, jointe à l'expérience que les intéressés retirèrent d'une première maison dont ils avaient fort prudemment demandé la construction anticipée(3), les dégâts purent être limités : la dalle en béton fut écartée, le toit de feuilles (que seuls les Amérindiens savent faire) préservé. Et, de négociation en concession, on n'aboutit qu'à faire faire à des *caboclos* brésiliens sidérés des maisons à l'indienne comportant les quelques traces de modernisme auxquelles les promoteurs n'auraient su renoncer et les aménagements que la Wayapi surent leur extorquer : l'assemblage de la charpente ne fut plus amarré mais chevillé et cloué ; les poteaux, de ronds, devinrent carrés ; les toits, au lieu d'être voûtés en plein cintre, furent à deux pans raides :

les quatre hauts murs pudiques inscrits sur les plans devinrent une élégante balustrade basse à claire voie ; enfin, les parois intérieures, qui auraient définitivement rompu l'intimité collective des habitants de chaque maison, se transformèrent en deux bancs-coffres courant sur la longueur de la maison. Mais le problème d'une meilleure durabilité des toitures de feuilles resta sans solution alors que c'était bien là le seul qui préoccupât réellement les Indiens !

Au total, le village y a perdu en rondeurs généreuses pour prendre un petit côté propre de village de vacances et les Wayapi eurent pour un temps la désagréable impression d'être les hôtes gênants d'un invisible amphytrion.

Ce serait être anthropologues bien mal intentionnés que de toujours relever les défauts, insister sur les échecs, ou clamer l'horreur de l'acculturation ou le non respect des sociétés. Pour une fois, nous terminerons un article sur la note claire d'une réussite.

En 1981, la D.D.E., associée par convention à l'ORSTOM, décidait de faire bénéficier la communauté arawak de Sainte Rose de Lima de crédits alloués à la construction de logements très sociaux. Population anciennement émigrée du Surinam, déjà paupérisée, entrée dans le circuit du travail salarié, assez acculturée matériellement et très mal implantée sur des terrains délavés en bout de piste d'un aéroport international, la communauté arawak

répondait en effet pleinement aux critères d'attribution d'une aide au logement.

Le plus difficile fut de gagner la confiance des 83 habitants qui, si peu habitués aux offres désintéressées, eurent du mal à se faire à l'idée que l'équipe de chercheurs (un anthropologue, un architecte et deux botanistes) qui venaient vers eux les bras chargés d'une manne tentante, ne recherchaient pas, en contre-partie, leurs voix pour une quelconque élection ou, pire, leur départ de cette terre ingrate qui représente cependant leur seul enracinement.

Une fois ce point important éclairci, la collaboration fut totale et sans faille, tant au niveau de l'étude d'impact à laquelle tous se prêtèrent de bonne grâce qu'au niveau de la conception sur plan du nouveau village ou encore à celui de la construction des maisons à laquelle les hommes participèrent avec ardeur. Menée depuis le début des opérations en esprit de parfaite harmonie entre les concepteurs, les chercheurs et les habitants, la restructuration du village aboutit à une réussite totale : les souhaits des intéressés furent respectés en ce qui concernait l'aménagement intérieur, souhaits dictés par un souci de calquer le modèle de la société dominante. D'un autre côté, la structure clanique matrilineaire resta clairement visible sur le sol (pour qui sait la lire) : des courtes, délimitées par de faibles rideaux de végétaux utiles, marquent les espaces familiaux ; et l'on sent que cette distribution minutieusement

étudiée est porteuse de l'ultime marqueur culturel auquel les Arawak osent encore se référer. Un peu comme si à leur propre dépendance économique s'opposait une entité sociale encore clairement définie (Grenand P. et all., 1981). De fait, cette entité fut effectivement confortée : Sainte Rose de Lima est aujourd'hui un beau village.

Notre conclusion ne peut qu'être brève. Dans la mesure où la restructuration de l'habitat peut n'être qu'une passade des services de la D.D.E., qu'une mode, par définition labile, il conviendrait que l'Administration, soucieuse, comme elle se devrait de toujours l'être, des deniers publics, ne s'engage que dans des opérations qui se justifient pleinement, comme dans le cas des Arawak, et renonce, en reconnaissant humblement son incompetence en la matière, à intervenir chez des populations de l'intérieur où son action, contrairement à ce qu'elle croit, ne consiste pas à les aider à mieux vivre mais au contraire contribue à les faire vivre plus mal dans un esprit de dépendance dont elles ne sont pas fières.

Nous ne saurions résister à une ultime notation : les habitants du village galibi sis près de la ville de Kourou viennent de se voir refuser une aide à la rénovation de leur habitat. La raison invoquée fut le caractère collectif de leur demande qui ne correspondrait pas aux normes en vigueur de l'aide en question qui ne saurait être qu'individualisée.

C'était la première fois que des Amérindiens formulaient une demande de ce type. Mais l'Administration n'aime pas être sollicitée.

Françoise GRENAND
CNRS-LACITO

Pierre GRENAND
ORSTOM-SDU

NOTES

(1) Mais c'est également valable pour toutes les autres populations tribales, Amérindiens et Noirs Réfugiés.

(2) Terme des Amériques tropicales désignant les habitations amérindiennes (mot d'origine Tupi Guarani).

(3) Son propriétaire, préférant une maison qu'il a bâtie de ses mains, a transformé la maison qu'on lui a fourni en case de passage pour les hôtes étrangers.

BIBLIOGRAPHIE

- BOICHOT, Georges 1983. *Le temps indien : une approche à travers l'étude du village galibi de Bellevue en Guyane Française*. Nancy, Unité pédagogique d'architecture, Mémoire de IIIème cycle.
- COLLECTIF, 1988, 2ème éd. "*La question amérindienne en Guyane française*". *Ethnies*, n° 1-2. Paris, Survival International-France.
- GRENAND P., CAPUS F., GELEY A. et SAUVAIRE, M. 1981 *Les Arawak de Sainte Rose de Lima : situation actuelle et perspectives*. Cayenne, ORSTOM-DDE.
- MOREAU J.M., 1979. "Logement, planche 33". in : *Atlas des Départements Français d'Outre-Mer*, CNRS-ORSTOM, Paris.

Grenand F., Grenand Pierre (1989)

Maison amérindienne et urbanisme à la française :
confrontation entre anthropologie et développement

In : Bonnafé P. (ed.), Gruénais Marc-Eric (ed.). La recherche
sous conditions

Bulletin - AFA, (36), 67-78